

LA SYNONYMIE DANS QUELQUES BRANCHES DU ROMAN DE RENARD

Irina Mikalkevičienė

Prancūzų filologijos katedra,
Vilniaus universitetas,
Universiteto 3, LT-2734 Vilnius, Lietuva

Pour tous les médiévistes la richesse de l'ancien français se reflétant dans ses monuments littéraires, surtout ceux des 11^e, 12^e et 13^e siècles, est un fait indiscutable. Le Roman de Renard n'en fait point d'exception : sa richesse lexico-stylistique est surprenante. Parmi les différents moyens lexicaux et stylistiques contribuant à la richesse des textes littéraires, la synonymie est un procédé qu'on ne saurait qualifier de négligeable. Or, après avoir étudié les synonymes trouvés dans les textes de quatre branches (I, II, III et XV) du Roman de Renard, il fut possible de se persuader que la synonymie en tant que phénomène lexical et stylistique était déjà largement développée. Les principales parties du discours, à savoir le nom et le verbe, fournissaient des séries synonymiques comprenant de deux à plusieurs membres. Tout comme ceux du français moderne, les synonymes de l'ancien français se prêtent à la classification en synonymes absolus et partiels exprimés par formes nominales aussi bien que verbales. Les synonymes de l'ancien français peuvent aussi être classés en synonymes idéographiques ne différant que par des nuances de sens, et synonymes stylistiques appartenant aux différents styles de la langue. Toutefois la synonymie idéographique dans les textes étudiés du Roman de Renard s'est avérée plus nombreuse et plus facile à reconnaître, car les niveaux de la langue et les styles fonctionnels où l'emploi des synonymes stylistiques constitue un des traits distinctifs, n'étaient pas suffisamment bien délimités (en tout cas, s'ils s'étaient déjà plus ou moins formés, ils n'étaient pas attestés si abondamment qu'en français de nos jours).

Les historiens de la langue française et ceux de la littérature sont unanimes à reconnaître l'importance et l'intérêt que représente le Roman de Renard, cette "parodie de la vie féodale dont les acteurs sont les animaux" [Cohen 1973, 87]. Cette œuvre qui, au détriment du vieux mot *goupil*, imposa à la langue courante le nom commun de *renard*, et qui eut "un succès immense auprès du public bourgeois" [Chigarevskaïa 1974, 68] apparaît dans la littérature des villes depuis la deuxième moitié du XII^e siècle. Plus exactement, ce recueil de contes – ou *branches*, dont il y a 27 – fort divers a été "écrit de 1171 à 1250 par une vingtaine d'auteurs très différents par leur personnalité et leur talent" [Dufournet 1970, 13]. Rien d'étonnant si le personnage principal créé par ces auteurs, c'est-à-dire Renard le goupil, a passionné le public médiéval. Il reste d'ailleurs assez bien connu de nos jours: c'est un aventurier. "Il peut être aussi bien chevalier, médecin, moine, magicien, jongleur, marchand. Il représente la ruse, la malice, la débauche, l'hypocrisie, la débrouillardise, l'escroquerie, le sadisme et, toujours, le triomphe de l'intelligence aux dépens de la moralité" [Sabatier 1975, 242]. Vu la diversité du caractère de l'héros, celle des situations où il agit et celle de ses soit partenaires, soit adversaires auxquels il a affaire, la variété des moyens linguistiques (et/ou stylistiques) dont se servent les

auteurs multiples, est pour ainsi dire *conditio sine qua non*, la condition indispensable d'existence du roman, inhérente à l'œuvre elle-même. Tous les médiévistes, d'ailleurs, se sont depuis longtemps prononcés sur la richesse de l'ancien français se reflétant dans les monuments littéraires des 9^e-13^e siècles; le Roman de Renard (ou Renart, si nous nous rappelons le lexème médiéval) n'en fait point d'exception, bien au contraire: la richesse lexicostylistique de ses branches est surprenante.

Or parmi les différents moyens lexicaux et stylistiques contribuant à la richesse, au pittoresque et à l'imagé des textes littéraires, la synonymie est un procédé qu'on ne saurait qualifier de négligeable. "Le monde réel qui nous entoure, tous les événements de notre vie se reflètent dans la langue. La synonymie nous permet de le faire avec plus de variété, d'expression et de précision. Grâce à la synonymie notre langage devient vif et imagé. La présence des synonymes témoigne de la richesse lexicale de la langue" [Timeskova, Tarkhova 1967, 180]. On distingue deux types essentiels de synonymes: synonymes idéographiques (exprimant des notions très proches et ne différant que par les nuances de sens [Moren, Teterevnikova 1970, 163]) et synonymes stylistiques (mots et locutions employés selon les circonstances de l'énoncé pour exprimer la même notion mais appartenant aux différents styles de la langue et ayant par conséquent une couleur stylistique qui varie d'un synonyme à l'autre [ibid., 165]). Toutefois la distinction entre les synonymes idéographiques et stylistiques est souvent précaire à établir car il n'y a pas de limites strictes entre ces deux types. "Habituellement dans la même série de synonymes on trouve les synonymes stylistiques à côté des synonymes idéographiques" [Timeskova, Tarkhova 1967, 142]. En tout cas, les caractéristiques des synonymes permettant de les attribuer à tel ou tel type sont bien plus faciles à découvrir en français moderne, car les niveaux de la langue (langue littéraire/ langue parlée) et les styles fonctionnels y sont déjà bien déterminés, tandis qu'en ancien français l'appartenance de tel ou tel vocable au niveau concret (livresque, familier etc.) très souvent est fort douteuse (elle est plus nette en moyen français, déjà, à force des limites plus prononcées entre la langue d'administration, langue juridique, langue des traductions soit médicales, soit historiques etc., et la langue familière se reflétant dans les œuvres satiriques et/ ou théâtrales). Quoi qu'il en soit, en abordant l'étude des synonymes tirés de quelques branches du Roman de Renard (les trois premières, y compris I a et I b, et la 15^e), nous allons nous rappeler qu'en s'expliquant la valeur d'un mot (qui se définit par rapport aux autres mots de sens voisins qui délimitent ses emplois [Picoche 1992, 33]) faisant partie d'une série synonymique, il faut prendre pour le point de départ non pas le mot lui-même mais le concept à exprimer [Dolinin 1978, 166], et surtout, prendre en considération cette parcelle commune du sens, ce sémème qui relie les synonymes entre eux aidant de cette façon le sujet parlant à exprimer sa pensée [Bally 1951, 124].

Ayant ainsi délimité le champ de notre travail et son objet, voyons donc ce qu'il en est de la synonymie dans les quatre branches du Roman de Renard choisies pour sources d'exemples (les trois premières branches ont été étudiées d'après leur ordre, et la 15^e a été choisie pour son caractère comique par excellence, et aussi pour ses protagonistes: Renard et Tibert le chat qui est d'ailleurs bien présent dans les premières branches).

Dans sa brillante préface à l'édition du Roman de Renard dont les branches nous ont fourni à profusion des synonymes à examiner, Jean Dufournet mentionne déjà cet extraordinaire foisonnement de vocables pour désigner la ruse, le mensonge, les pièges [1970, 20]: évidemment, ce genre du lexique est surabondant puisqu'il s'agit du goupil qui est rusé, trompeur, malin et ainsi de suite. Aux synonymes de la *ruse*, dominante de cette série synonymique, cités par

J. Dufournet, à savoir *frape, lobe, bole, guile, renardie, abet, frume, guiche, barat, boidie, voidie, treslue*, nous voudrions ajouter *engin* et *art*:

*Or est Chanteclers en peril
S'il ne reseit engin et art
(R. II 418-419)*

“Chantecler est en péril de mort,
si de son côté il ne découvre **une ruse**.”

Mentionnons de passage que c'est le coq qui a un si joli nom; il est donc tout naturel si un péril de mort le menace de la part du renard. Cette ruse qu'il doit trouver pour sauver sa peau (ou plutôt ses plumes), cet *engin* vient du verbe *engignier* et signifie “invention, engin, tromperie, ruse”. Le mot *art* en ancien français, tout comme dans la langue d'aujourd'hui, avait un sens assez large et varié: tout d'abord, l'art en tant qu'activité humaine créatrice pour réaliser l'idéal esthétique, mais aussi la science (les sept arts libéraux y compris), la technique, le métier (d'où *artisan*), et encore, surtout à l'époque médiévale, la magie (toutes les significations des mots expliqués sont citées soit d'après les Dictionnaires de l'ancien français faits l'un par A. Greimas et l'autre par V. Chichmariov, le Petit Robert ayant servi à établir les parallèles au français d'aujourd'hui). Bien sûr, employé dans un tel contexte, *art* acquiert, par surcroît, le sens de *ruse*.

Les mêmes mots, mais cette fois au sens positif, sont employés pour caractériser l'auteur de la 1^e branche du Roman de Renard:

*Perrot, qui son engin et s'art
Mist en vers fere de Renart...
R. I 1-2*

“Pierrot, qui appliqua **son intelligence**
(ou bien: son talent) et **son art**
à faire des vers sur Renard...”

Ceci nous prouve que, comme le champ sémantique d'*engin* comporte les notions de *ruse*, *intelligence*, *talent*, et celui d'*art*, les notions d'*art*, *artifice*, *ruse*, l'emploi de ces deux substantifs est capable de répondre aux besoins assez variés, voire diamétralement opposés, en traduisant le sens tantôt négatif, tantôt positif.

Ajoutons encore que *guile*, un des synonymes de la *ruse*, pouvait avoir autre forme, *gile*:

*Tybert le sivi par derere
Qui n'entent barat ne gile.
(R. I 814-815)*

“Tibert qui ne s'entend en **tromperies** et **ruses**
le suivit se mettant dernière son dos”

Barat et *gile* devaient être assez proches par leurs sens; malheureusement, quand il s'agit de l'ancien français, il est pour la plupart des cas impossible d'établir la hiérarchie précise parmi les unités d'une série synonymique: les nuances sémantiques propres à chaque membre de telle ou telle série, qui devaient les différencier l'un de l'autre, nous sont très souvent inconnues. Par conséquent, il nous est impossible de disposer les quinze vocables signifiant la ruse en ancien français, dans l'ordre d'une gradation ascendante.

Si la qualité essentielle, glorifiée dans toutes les branches du Roman de Renard, est bel et bien la ruse, celui qui la détient, celui qui en est marqué et pour ainsi dire imprégné jusqu'à la moelle, c'est bien sûr le héros, Renard le goupil dont les caractéristiques centrées sur les notions de ruse, de tromperie, de perfidie et de trahison, abondent dans le texte nous fournissant plusieurs synonymes offerts tantôt par les substantifs, tantôt par les adjectifs substantivés ou adjectifs-épithètes, tantôt par les participes. Ces caractéristiques formant toute une série des synonymes sont bien dignes de notre intérêt.

Jean Dufournet glisse dans sa préface *vezié* et *recuit* – les deux participes se rapportant au Renard, au sens très clair: *vezié* – avisé, *rusé*, habile, fourbe, vicieux; *recuit* – *rusé*, pervers.

Comme nous voyons, les deux synonymes sont assez proches, sans être toutefois absolus. Renard est aussi qualifié de larron (*li lere*, au cas – sujet: R. I 308, *laron* au cas-régime: R. I 436), traître (*traitres*: R. I 1283, *felon traïtor*: R. I 1297). Parfois les synonymes caractérisant le rusé rouquin forment une suite fort expressive:

*Renard ot non li engignerres
Fel fu traitres et boisières.* }
(R. I b 2819–2820)

Les deux mots signifient “trompeur”
Ils ont encore un synonyme: *tricerres* (R. I 571),
formé à partir du verbe *trichier*, *trechier* signifiant
“tricher, tromper”

Il y a quand même des caractéristiques bien plus fortes. Ainsi, le lion qui est (évidemment!) roi des animaux, fâché contre le renard pour ses méfaits incessants, déclare:

*Dites moi le rox deputer
Qu’il me viegne a ma cort...*
(R. I 731–732)

“Dites pour moi à cette canaille
de rouquin qu’il vienne chez moi,
dans ma cour...”

Ysengrin le loup, furieux contre Renard pour avoir couché avec sa louve, Dame Hersent, en rajoute:

*Quant Renars, cilz rous, cilz puanz,
Cilz vilz lechieres, cilz garçons,
Vous monta onques es garçons,*
(R. II 1182–1184)

“Quand Renard, ce **rouquin**,
ce **puant**, ce **vilain débauché**,
ce **garçon**, vous a une fois chevauchée.

Attention: en ancien français, le mot *garçon* était polysémique. Il pouvait signifier: soldat, mercenaire; enfant mâle (cette signification dure encore); valet; valet de bas étage (ce qui va déjà vers le registre péjoratif); et finalement, goujat, misérable – juste ce sens injurieux que nous retrouvons dans l’exemple cité là-dessus.

Décidément, cela va de mal en pis:

*Se tu veis, se Dex te gart,
Un ros garçon de pute part,
Un losenger, un traïtor
Qui envers nullui n’ot amor,
Qui tot deçoit et tot engigne?*
(R. I b 2399–2403)

si tu as vu – que Dieu t’en garde! –
un sale rouquin de mauvaise race,
un trompeur, un traître
Qui n’aime personne,
Qui déçoit et trompe tout le monde?

Pourtant le bouquet, c’est l’apostrophe de Grinbert le blaireau adressée à Renard:

*Fils a putein, puanz heirites,
Malves lecheres et engrès,
N’estiées vos a moi confés
Et aviez merci crié?*
(R. I 1164–1166)

“**Fils à putain, hérétique puant,**
Mauvais débauché et méchant,
Ne vous étiez-vous confessé à moi
En demandant pitié à grands cris?”

Et n’oublions pas *li desfaez* (R. I b 2428 – “misérable, maudit”), *le soulduiant* (R. I 23 – “fourbe”), *li forsenés* (R. I 199 – “fou, furieux, emporté”), et même *contrés* (R. II 999 – “laid, contrefait”).

Il n’y a que deux synonymes présentant notre coquin de Renard sous un meilleur jour:

Renars fu cointes et senez,
(R. II 580)

“Renard fut **prudent**”, ou même
“Renard fut **sage et prudent**” –

la variante en français moderne dépend des significations de deux vocables qui peuvent être considérés soit comme synonymes absolus, soit comme synonymes très proches car *cointes* veut dire en ancien français: 1. brave, présomptueux; 2. prudent, sage, habile; 3. élégant. De son côté, *sené* signifie “sensé, prudent” En tout cas, peu de chose pour contrebalancer toutes les injures dont ce personnage irrésistiblement sympathique vient d’être accablé sous nos yeux...

D’autres personnages du Roman de Renard sont aussi caractérisés par des synonymes, souvent idéographiques comme c’était au cas de Renard lui-même (*engigneres, tricerres, boisieres* sont synonymes idéographiques, tout comme *felz* et *deputaire*, tandis que *lecheres* et *garçon* représentent les synonymes stylistiques). Ainsi, madame la lionne, épouse du roi des animaux, s’appelle Fièrre, mais ce prénom est renforcé par son synonyme idéographique “orgueilleuse”: ... *Ma dame Fere l’orgelosse*, (R. I 1437), ou *Madame Fiere l’orgoillouse* (R. I a 1899).

Certains personnages féminins se voient attribuer les caractéristiques exprimées en synonymes fort peu flatteurs. Tel est le cas de Hersent maltraitée par Ysengrin, mais pour cause (il sait qu’elle a commis un adultère, ce qui lui dicte le choix de mots):

*Hersent, or sui je malmené,
Pute orde vilz, pute mauvese.*
(R. II 1175–1176)

“Hersent, je suis donc maltraité
(par vous), **putain répugnante** et
vilaine, putain mauvaise”

Ce lexique grossier aux synonymes stylistiques est propre non seulement au personnages mâles: les “dames”, Hermeline la renarde et Hersent la louve, échangeant d’injures aussi fortes qu’imaginées:

– *Vos i mentés, pute sorcere.*
Tesiez vos que je ne vos fiere!
– *Vos me ferez, pute merdouse,*
Pute vielle, pute teignouse?
(R. I b 3149–3152)

“Vous mentez, **putain sorcière.**
Taisez-vous, sinon je vous frappe!”
(c’est Hermeline qui parle)
“Vous me frapperez, **putain merdeuse,**
Vieille putain, putain teignouse?”
(c’est déjà Hersent qui lui réplique vertement)

Si nous considérons la variété des synonymes dans ces 4 branches du Roman de Renard, il nous est facile de nous persuader que plusieurs synonymes idéographiques partiels et même absolus existent sous formes des substantifs. En voici quelques exemples:

Paour et *hide* (R. II 1074: “peur” et “peur violente”), *grant ennui* et *grant contrere* (R. I 1000: “peine, tourment, contrariété” et “difficulté, contrariété”), *la sente, la voie* et *le chemin ferré* (R. I 1148–1149: “sentier”, “voie”, “grand-route”), *son fort chastel, sa forteresse, son donjon* (R. I 1595–1596: “son château fort”, “sa forteresse”, “son donjon”) sont synonymes partiels tandis que *honte* et *vergoigne* (R. I 762–763: “honte” et “vergoigne”), *mellee* et *estour* (R. II 16: “mêlée, bataille”), *traïson, felonnie* (R. I 563, R. II 550: “trahison, félonie”), *plez* et *noises* (R. II 500: “querelles, disputes”) peuvent être considérés comme des synonymes absolus.

Les formes synonymiques analysées nous prouvent non seulement la richesse lexicale et stylistique de l’ancien français: elles nous témoignent de cette étonnante richesse morphologique, cette redondance, ce superflu de mots absolument identiques sémantiquement, mais produits à l’aide des suffixes différents (le superflu bien vivant en moyen français, mais sévèrement trié et diminué lors de l’évolution intérieure de la langue). Tout récemment, nous avons vu le mot *honte*; dans les vers suivants, nous en trouvons *hontage*, de même que *puterie* et *putage*:

“*Ne fu ce puterie?*
Vos feistes grant lecherie,

Grant deshonor et grant hontage
Feistes vos et grant putage,
 (R. I b 3099–3102)

Naturellement, dans ce cas-là la variété des suffixes aide aussi le poète médiéval à trouver facilement la rime nécessaire.

Un nombre considérable de synonymes partiels et absolus est, dans nos textes, fourni par les adjectifs: *lasse, caitive, malostrue* (R. I 145: “malheureuse, infortunée”), *grelles et menuz* (R. II 1054: “grêle, mince, menu” et “fin, mince, délicat, petit”), *fole et lorde* (R. II 562: “folle, bête, stupide” et “stupide, bête, niaise”), *espesse* et *grosse* (R. II 1340: “grosse, massive, trapue” pour épaisse=espesse), qui nous fournissent les exemples de la synonymie partielle, et *tristres, dolenz* (R. I a 1698: “triste, affligé”), *greinz, maris* (R. II 439: “chagriné, triste”, “affligé, triste”), *faim forte et dure* (R. XV 103), *proiere* (prière) *pressiouse et chiere* (R. I b 2219–2220: “précieuse et chère”), *nete et pure* (R. I b 2248: “nette, propre, pure”) qui sont synonymes absolus, tout comme “gai et joyeux” dits en ancien français sous formes *baus, joieus* (R. III 160), *joianz, liez* (R. I a 2089), *lié et joiant* (R. I a 1842), et au féminin, *joieuse et lie* (R. III 440).

A la même classification (synonymes absolus / synonymes partiels) se prêtent assez aisément les formes verbales, tout d’abord celles des participes faisant fonction d’adjectifs, mais aussi les formes temporelles. Pour la plupart se sont les formes du présent de l’indicatif, mais il y a également quelques exemples avec le passé composé, les infinitifs et même constructions impersonnelles. Afin d’économiser la place, nous allons citer ces exemples sous forme d’un tableau:

Formes verbales	Synonymes absolus	Synonymes partiels
Participes	(le siège est) <i>jurés, plevis et affiés</i> (R. XV 345–346: “juré”)	<i>Iree, corecee</i> (R. I a 1769–1770: “fâchée, courroucée”; <i>finee, terminee</i> (R. I 1313–1314: “finie”, “terminée”); <i>Engendrés et conceüs</i> (R. I 201: “engendré” et “conçu”).
Présent de l’indicatif	<i>Prie et oure</i> (R. I a 1886: les verbes <i>prier</i> et <i>ourer</i> , <i>orer</i> = prier); <i>se regarde, se mire</i> (R. I b 2323: <i>se mirer</i> = se regarder); <i>fermist</i> (<i>fremist</i>) et <i>tressue</i> (R. I a 1902: “fremist et tressaillit”); <i>crient</i> (<i>crent</i>) et <i>dote</i> (R. I 1193; R. I 1602: “craint et redoute”); <i>sache et tire</i> (R. II 1387: “tire”)	<i>Tremble et fremist</i> (R. I 990, R. III 300); <i>crie et hue</i> (R. III 443: <i>huer</i> = crier à haute voix); <i>urle et braït</i> (R. II 1175: “hurle et bret (braille)"); <i>esprent et art</i> (R. III 301: “s’enflamme et brûle”); <i>fiert, hurte, rolle, bat</i> (R. I b 3017: “frappe, heurte, charge de coups, bat”); <i>hocepigne</i> (R. I a 1874: “bat”); <i>tire et sache et roille</i> (R. I b 2568: “tire” et “tire d’un côté et d’autre” = “secoue”).
Passé composé		... <i>q’ai je fourfait</i> <i>Ne mesfait...</i> (R. XV 396–397: “à qui ai – je causé du tort ou nuï?”).
Infinitifs	<i>Ha! car vous fetes rooignier</i> <i>Et vostre barbe rere et tondre.</i> (R. III 324–325: <i>rooignier</i> et <i>rere</i> – “raser”).	<i>Tondre</i> est synonyme partiel à <i>rooignier</i> et <i>rere</i> .
Constructions impersonnelles	<i>Et molt li poise et molt li greve</i> (R. III 497: “il lui est pénible”, il lui est désagréable”).	<i>De quoi li auuia et poise</i> (R. II 1033: “dont il lui est fâcheux et pénible”).

Sauf tous ces nombreux exemples des synonymes sous formes nominales et/ou verbales, parmi nos exemples il y avait aussi un cas de locutions adverbiales synonymiques:

Voir, il n'ot onques en moi part
En tel manière n'en tel guise,
(R. I 140-141)

"certes, je n'étais jamais consentante de telle
manière et de telle façon, de telle guise"

Or, après avoir étudié, ne fût-ce que très brièvement et superficiellement, les synonymes présents dans quelques branches du Roman de Renard, il nous est possible d'arriver aux conclusions suivantes:

1. Une fois de plus, se confirme la richesse extraordinaire de l'ancien français en formes lexicales capables d'accomplir – à souhait – toutes sortes de fonctions stylistiques.

2. La synonymie en tant que phénomène lexical et stylistique est déjà largement développée à l'époque des 9^e-13^e siècles, ce que prouvent les textes de quatre branches du Roman de Renard.

3. Les principales parties du discours de l'ancien français, à savoir le nom (substantifs et adjectifs) et le verbe, fournissent des séries synonymiques comprenant de deux à plusieurs membres.

4. Tout comme en français moderne, les synonymes de l'ancien français peuvent être classés en absolus et partiels fournis par formes nominales aussi bien que verbales.

5. Les synonymes de l'ancien français peuvent aussi être classés en deux types essentiels: synonymes idéographiques ne différant que par les nuances de sens, et synonymes stylistiques appartenant aux différents niveaux de la langue. Pourtant dans le matériel analysé il était relativement plus facile de faire ressortir les synonymes idéographiques que stylistiques, car dans le Roman de Renard la différence entre la langue littéraire et la langue parlée, familière et/ou franchement grossière n'est pas si nette qu'en français moderne. Ceci s'explique par la distance temporelle qui nous sépare de l'ancien français avec son système linguistique dont nos connaissances sont forcément limitées. La raison supplémentaire qui nous complique la distinction entre les synonymes idéographiques et stylistiques de l'ancien français, c'est l'existence de plusieurs dialectalismes employés par tous les auteurs, soit connus, soit anonymes, dans leurs œuvres: l'appartenance de tel ou tel mot dialectal au concret niveau de la langue ou au concret style fonctionnel est encore plus difficile à établir.

LITTÉRATURE

Le Roman de Renard. Branches I, II, III, IV, V, VIII, X, XV. Chronologie, préface, bibliographie, notes et lexique par Jean Dufournet. 1970. Paris, Garnier-Flammarion.

Bally Ch., 1951. *Traité de stylistique française.* Paris – Genève.

Chichmariov V., 1955. *Dictionnaire de l'ancien français.* Léninegrad, "Prosvěštenije".

Chigarevskaia N., 1974. *Précis d'histoire de la langue française.* Léninegrad, "Prosvěštenije"

Cohen M., 1973. *Histoire d'une langue: le français.* Paris, Editions sociales.

Dolinin K., 1978. *Stylistique du français.* Léninegrad, "Prosvěštenije"

Genouvrier E., Désirat C., Hordé T., 1977. *Nouveau dictionnaire des synonymes.* Paris, Larousse.

Greimas A.J., 1995. *Dictionnaire de l'ancien français.* Paris, Larousse.

Lopatnikova N., Movchovitch N., 1971. *Lexicologie du français moderne.* Moskva, "Vysšaja Škola"

Picoche J., 1992. *Précis de lexicologie française.* Paris, Nathan.

Robert P., 1978. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, I, Paris.

Sabatier R., 1975. *Histoire de la poésie française. La Poésie du Moyen Age.* Paris, Editions Albin Michel.

Timeskova I. Tarkhova V., 1967. *Essai de lexicologie du français moderne.* Léninegrad, "Prosvěštenije"

SINONIMIJA KELIOSE "LAPINO ROMANO" PORINGĖSE

Irina Mikalkevičienė

Santrauka

Sinonimija, labai pagyvinanti ir papuošianti kalbą, yra itin patrauklus tyrinėjimų objektas. Dabartinės prancūzų kalbos sinonimams nemaža dėmesio skyrė ir skiria tiek leksikologai, tiek stilistai, tiek semantikai. Tačiau senosios (IX–XIII amžiaus) prancūzų kalbos sinonimai plačiau tyrinėti nebuvo. Todėl buvo labai įdomu pasižiūrėti, kaip atrodo "Lapino Romano" sinonimija bent keliose jo dalyse. Panagrinėjus išrinktus sinonimus paaiškėjo, kad sinonimijos srityje senoji prancūzų kalba ne tik labai artima dabartinei tiek sinonimų gausa, tiek jų rūšimis (lengvai išskiriamos daugianarės ideografinių sinonimų eilutės, absoliutūs ir stilistiniai sinonimai), bet gal net ją pranoksta morfologiniame lygmenyje: XIII amžiaus prancūzų kalba dažnai sudarinėjo absoliučius sinonimus, prie tos pačios šaknies pridėdama vis kitas priesagas, o dabartinei kalbai daugiau būdinga vienos leksemos polisemija.

Vilniaus universitetas
Prancūzų filologijos katedra

Įteikta
2002 m. rugsėjo mėn.